

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

Conseil d'établissement 2016-2017

Aux membres du Conseil d'établissement
CONVOCAION à la neuvième réunion du Conseil d'établissement
LIEU : École internationale PRIMAIRE, salon du personnel
DATE : Lundi le 29 mai 2017
HEURE: De 19h15 à 21h56

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)

Tour de table - quorum

Julie Duchesne - directrice, ÉIM
Nathalie Bertrand - directrice adjointe ÉIMS
Julien Langlois – directeur adjoint par intérim ÉIMP
Danya Vidal - enseignante ÉIMP
Julie Langevin – enseignante ÉIMP
Robert Desalliers - technicien au SDG (**absent**)
Marie Claude Roy – responsable de l'engagement communautaire – ÉIMS
Luce Desranleau - bibliothécaire ÉIMS
Annie Girard – enseignante ÉIMS
Élie Dagenais- enseignant ÉIMS
Claudie Lévesque – présidente, déléguée au comité de parents CSDM et parent ÉIMP
Julie Brosseau - parent ÉIMP (**absente**)
Christophe Cambon - parent ÉIMP, substitut au comité de parents CSDM (**absent**)
Christine Morin – parent ÉIMP
Geneviève Janveau - parent ÉIMS (**absente**)
Isabelle Dumas – vice-présidente et parent ÉIMS
Benoit Frenette – parent ÉIMS
Charlotte Benoit - représentante des élèves ÉIMS (**absente**)
Miriana Pointel-Abeto - représentante des élèves ÉIMS
Sarah Maisonneuve – représentante des élèves ÉIMS en remplacement de Mme Benoît
Man Hua Lei - secrétaire

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min)

Les membres élèves demandent à ajouter un point à l'ordre du jour, soit la reconsidération du vote entourant le code vestimentaire au secondaire. La présidente explique qu'un vote des deux tiers est requis. Selon les règles de régie interne, un point ajouté séance tenante est placé à la fin de l'ordre du jour. S'il n'est pas traité faute de temps, il sera reporté à la prochaine rencontre. La rencontre avec le maire de l'arrondissement sera traitée dans la section Vie d'école.

Propose	M. Frenette
Appuie	Mme Dumas
A.U.	

3. Période réservée au public (10 min)

Aucun public présent.

4. Gardien du temps (2 min)

Mme Langevin se propose.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2017 (3 min)

L'adoption est reportée à la prochaine rencontre.

6. Suivis au procès-verbal (10 min)

Aucun suivi. Les points en suivi sont intégrés à l'ordre du jour.

7. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt (2 min)

Aucune déclaration.

DÉCISION

8. Activités éducatives, culturelles ou sportives (10 min)

8.1 ÉIM primaire (fête de fin d'année)

Une fête est prévue le 22 juin à l'école primaire. Elle se déroulera en avant-midi au parc et M. Langlois attend l'approbation de la ville pour la location. Tous les niveaux iront au parc et pourront participer à des activités organisées par des élèves de la 5^e année du primaire. Les élèves retourneront à l'école à l'heure du midi pour le dîner et pour compléter le rangement. Un membre du conseil ajoute qu'à la fin des classes, le personnel et les élèves se rassembleront dans la cour pour la haie d'honneur des finissants.

8.2 Service de garde (programmation des pédagogiques 2017-2018)

La direction explique que la programmation des journées pédagogiques 2017-2018 se retrouvera comme l'an passé dans l'agenda. Il est possible que les tarifs varient légèrement pour les sorties. Des activités de plein air ont aussi été ajoutées à la liste d'activités. La demande de ne pas placer des sorties lors de journées identifiées au calendrier qui pourraient être transformées en journées de classe a été considérée. Lors de ces trois journées, les activités auront lieu à l'école. Un équilibre a été effectué quant aux sorties versus les activités à l'école. Les parents ont toujours la possibilité d'inscrire l'enfant aux activités à l'école plutôt que la sortie. Un membre enseignant souligne que deux activités entrent en conflit avec des sorties organisées par des enseignantes. Le responsable du service de garde changera les deux sorties; il est encore possible de le faire.

8.3 ÉIM secondaire

La fête de fin d'année au secondaire aura lieu le 5 juin comme prévu. Rien de plus à ajouter à cet effet.

Propose	Mme Roy
Appuie	M. Frenette
A.U.	

9. Levées de fonds – Aucune demande

10. Approbation de l'utilisation des locaux - Aucune demande

11. Liste des effets scolaires 2017-2018 (45 min)

La direction explique le contexte actuel; les frais chargés aux parents font l'objet d'études et d'un recours collectif provincial. Le service juridique de la CSDM a donc énoncé dans un document certaines balises quant à ce qui est possible de charger aux parents ou non dans la liste des effets scolaires. Elle explique qu'elle a participé à un comité pour aider à clarifier certains aspects.

À titre de changements, il n'est plus possible de demander des frais de photocopies générales sans les relier à une matière. Les frais de photocopies doivent se limiter à des cahiers maisons, identifiés par matières. Également, il n'est plus possible de demander des boîtes de mouchoirs dans la liste. C'est à l'école de fournir les boîtes. Aussi, les parents doivent pouvoir se procurer les effets scolaires généraux dans le lieu de leur choix (cartables, duo-tangs, etc.). Quelques matériels très spécifiques, difficiles à se procurer pourront exceptionnellement être achetés par l'école (p.ex. crayons triangulaires au préscolaire, cahier de dessin au secondaire). Mais ces articles seront en nombre très limité. Les frais pour les projets particuliers ne sont pas très clairement balisés. Il faut cependant énumérer à quoi sert l'argent demandé. Il est aussi précisé par la direction que les parents ne devraient pas être obligés de défrayer des sorties qui s'inscrivent dans le cadre des programmes d'études et qui sont reliés à des travaux. La participation aux sorties doit être volontaire et un parent pourrait décider de ne pas défrayer le montant. Cependant, il y a une certaine latitude si la sortie est considérée comme faisant partie du projet particulier (possibilité de la placer dans les frais de programme).

Certaines modifications aux listes seront apportées suivant les commentaires des membres du CÉ.

11.1 ÉIM-Primaire

La liste a été acheminée par courriel au préalable pour commentaires. De légères variations sont présentes soit en raison de l'augmentation des coûts pour les cahiers ou soit parce qu'il y a eu retrait de certains éléments. Les frais de photocopies générales, non reliées à un cahier maison, seront absorbés par l'école. Un membre enseignant explique que le cartable pour le portfolio qui se retrouve à chaque niveau est difficile à trouver et est très dispendieux pour les parents. Considérant ce cartable nécessaire pour le programme IB, il sera transféré dans les frais de programme particulier et commandé par l'école. Un membre parent remarque que les chiffres ne se concordent pas dans le tableau présenté et l'erreur est vite rectifiée.

La présidente propose, tel que suggéré précédemment, de déplacer tout ce qui est relié au programme particulier (IB et langues) dans les frais de projet particulier. Ainsi, par exemple, le cahier d'espagnol devrait être déplacé dans les frais de programme. Lorsque le comité de parents et le comité de quartier discutent des frais chargés aux parents, la liste de notre école est toujours parmi les plus chères parce qu'elle contient plusieurs items qui sont rattachés au programme particulier. Il sera plus facile de démontrer que les frais de base sont équivalents voire moindres que d'autres écoles.

Il est demandé par un membre que les gommes à effacer blanches soient spécifiées car plus durables. Un autre membre propose à l'école primaire de préciser le type de calculatrice demandé. Il serait utile que les descriptions soient uniformisées (type de ciseaux, nombre de crayons) d'une année à l'autre. La direction adjointe effectuera les modifications demandées par le CÉ.

Propose	Mme Girard
Appuie	Mme Vidal
A.U.	

11.2 ÉIM-Secondaire

La direction explique les changements majeurs au secondaire. D'abord, l'école ne peut exiger aux parents de payer les frais de surveillance de dîner si leur enfant est à la maison durant ces heures. Un parent pourrait demander une exemption des frais et une phrase sera indiquée à cet effet dans la liste. Il sera précisé que le parent peut présenter une demande si l'enfant n'est jamais présent à l'école et à tous les jours. Cette situation se produit rarement à l'EIM, contrairement aux écoles publiques de quartier où les élèves vivent à proximité de l'école. Un formulaire doit être alors rempli par le parent pour attester que l'enfant n'est pas présent à l'école le midi et une liste sera donnée aux surveillants de dîner.

Les frais pour les journées blanches et vertes ne peuvent être perçus dans les effets scolaires à l'avance et seront donc retirés de la liste. Le montant total pour les activités sera demandé lors de l'inscription de l'élève à la journée. Un membre parent craint que ceci fasse en sorte que les élèves participent moins aux activités, ce qui serait dommage. La direction explique que cette année, le fait de percevoir à l'avance le montant a causé problème. La journée verte a eu lieu malgré que le taux de participation de 70% n'était pas atteint, car il était complexe de rembourser l'ensemble des parents (taux de participation de 64%).

Les frais pour la Semaine de la culture, la Semaine du français, les activités du conseil et l'engagement communautaire doivent se retrouver sous forme de contribution volontaire de 45\$. Nous devons voir l'an prochain combien de parents donneront la contribution volontaire. Si le montant est insuffisant, la direction de l'école devra verser la différence à même le budget de l'école afin que les activités aient lieu.

Les frais pour les sorties théâtre et enrichissement en français IB, doivent être retirés de la liste des effets scolaires en raison des directives données pour les sorties. Ces sorties sont nécessaires pour le programme IB et la participation ne peut être facultative. Il est proposé par la présidente que les sorties reliées au programme IB ainsi que le matériel nécessaire à l'IB (cahiers maison, matériel spécifique) soient transférés dans les frais chargés pour le programme particulier (tel que voté précédemment pour le primaire). La présidente propose également de mettre la liste des effets scolaires sur le site des deux écoles, pour faciliter la vie des parents. Il faudrait aussi envisager s'il est possible de mettre les frais pour l'engagement communautaire de 2\$ dans les frais liés à notre programme particulier.

Propose	Mme Langevin
Appuie	Mme Dumas
A.U. – en effectuant les modifications demandées	

12. Critères d'admission (20 min)

La direction et la présidente expliquent que la CSDM a décidé de revoir les critères d'admission pour les projets particuliers de formation afin d'uniformiser et de donner des balises communes. Au départ, le document du Conseil exécutif mentionnait que la fraterie ne devait pas être considérée. Suite à différentes discussions, réactions de parents et interventions de notre commissaire, le document a été revu et laisse plus de latitude. Comme le mentionne la présidente, la formulation de la CSDM au sujet de la fraterie est fortement inspirée de nos documents. La CSDM insiste sur le fait que tous les élèves, même en difficulté, devraient avoir accès aux programmes particuliers. La direction explique que pour les examens d'admission, tous les élèves sont acceptés et des adaptations sont possibles (utilisation d'un portable, 1/3 de temps supplémentaire) si l'élève dispose d'un plan d'intervention. Cependant, l'élève doit obtenir le seuil de réussite et les élèves seront acceptés par ordre décroissants de résultats. Dans certaines écoles, des critères particuliers existaient (priorité aux descendants des membres fondateurs, priorité aux enfants du personnel, etc.). Chaque CÉ devra revoir les critères et les soumettre à la CSDM au début de juin pour voir si ces critères sont conformes à la politique. La présidente ajoute que les nouveaux critères ont été traités en conseil exécutifs de la CSDM sans consulter le comité des parents. Le comité de parents souhaiterait que les nouveaux critères ne soient pas applicables pour l'année prochaine, car le comité n'a pas été consulté avant. À suivre.

12.1 ÉIM-Primaire

Les critères utilisés à l'automne sont présentés pour 2018-2019, sans modification. Un membre enseignant explique que les critères ont été modifiés depuis quatre ans. Auparavant, la fraterie devait réussir dans les 40 premiers à la maternelle pour être inscrits et les douze frères et sœurs se retrouvaient en liste d'attente. La présidente suggère de retirer une phrase dans la section fraterie pour plus de clarté.

12.2 ÉIM-Secondaire

Les critères utilisés à l'automne sont présents pour 2018-2019, sans modifications.

La présidente demande s'il est possible de produire un seul document unifié pour présenter les critères primaire et secondaire puisqu'il y a un seul établissement. Des membres s'expriment à l'effet que ceci pourrait être confus pour les parents. Il est suggéré par la direction de faire un document unifié pour les communications avec la CSDM mais de séparer les documents pour chaque ordre d'enseignement pour les sites respectifs et distribution lors des portes ouvertes.

Propose	M. Frenette
Appuie	Mme Morin
A.U.	

13. Terrain à l'avant du primaire (10 min)

La présidente mentionne que des parents avaient suggéré de semer du gazon devant l'école pour couvrir la terre. La direction adjointe mentionne qu'il serait difficile de penser que le gazon peut pousser car les élèves jouent sur le terrain. L'école ne peut assurer l'entretien. Aussi, il est rappelé que des travaux sur la fondation de l'école et la devanture s'effectueront cette année. Il est donc proposé de laisser tel quel cet espace en attente de la fin des travaux à être réalisés.

Propose	Mme Vidal
Appuie	Mme Girard
A.U.	

CONSULTATION/ DISCUSSION

14. Grille à compléter annuellement : profil de la direction (15 min)

Selon la loi, les CÉ doivent être consultés sur les critères de sélection de la direction d'école. Un nouveau formulaire est proposé par la CSDM cette année et celui-ci doit être complété annuellement. Il sera acheminé à la CSDM et consulté par le comité d'entrevues advenant un changement à la direction de l'école. Un membre propose de faire un premier jet à partir du document. Un membre parent propose que le CÉ essaie de cibler les compétences qu'il trouve importantes. La connaissance, le savoir-être du programme international devraient être priorisée, selon un des membres. Un membre parent en se sent pas confortable par rapport à l'exercice car trouve très difficile de se prononcer à partir de la grille. La présidente propose aux membres de transmettre leurs idées et un membre parent se propose pour les recueillir dans un Google doc. Il n'y a pas d'échéancier pour transmettre le document.

INFORMATION

15. Projet éducatif (5 min)

Les questions du sondage ont été mises en ligne pour les parents. La direction souligne le travail de Mme Janveau, qui a contribué à rendre le tout plus accessible et plus clair. Les élèves dans le cadre du cours de M. Dagenais en 4^e et 5^e secondaires seront sondés. Nous verrons aussi comment les élèves du primaire pourront être associés.

16. Statut de l'école dédiée- consultation en cours (5 min)

Le document est soumis à la consultation des associations et des comités de parents. La CSDM a demandé de nous assurer que l'école respecte bien les balises pour les projets particuliers, en conformité avec les ajustements à la politique d'admission de la CSDM.

17. Conseil étudiant (10 min)

La journée thématique a été une réussite et les Olympiades ont connu un haut taux de participation. Cependant, les membres étudiants rapportent certaines lacunes au niveau de l'organisation, qui seront à améliorer pour l'année prochaine. Un membre élève annonce aussi au CÉ que le faible taux de participation à la journée verte est en partie dû à l'augmentation des coûts des activités (p.ex. La Ronde), donc plusieurs ne le pouvaient pas se le payer, les autres activités moins dispendieuses ayant un nombre limité de participants possibles. Aussi, les activités étaient considérées comme moins intéressantes. Un membre propose de sonder le personnel et les élèves pour les prochaines journées blanches et vertes, afin de trouver des activités accessibles, diversifiées.

18. Comité de quartier et comité de parents (15 min)

La présidente explique qu'il y a eu plusieurs rencontres. Les bâtiments de la CSDM précédemment loués à l'école Centennial seront repris par la CSDM et on nous demande quelle pourrait être la vocation de ce bâtiment. Pour l'instant, il est envisagé de l'utiliser pour St-Luc. Dans le quartier, il manque de classes au primaire et au secondaire. Certaines inquiétudes ont été exprimées par rapport aux enfants qui doivent faire 45 minutes de bus pour se rendre à leur école primaire. Si une école s'ouvre dans le quartier, les enfants pourront être scolarisés à cet endroit. Les classes d'accueil ne sont pas une solution permanente. Un membre enseignant et un membre parent se questionnent à savoir cette bâtisse pourrait être intéressante pour l'ÉIM. Ne possédant pas de cour d'école, ayant un espace restreint et moins bien aménagé, il n'y aurait pas d'avantages pour l'ÉIM à demander l'utilisation de l'établissement. Les membres sont d'avis qu'il pourrait être intéressant d'avoir un programme sport-études dans le quartier.

19. Fondation et OPP (10 min)

La campagne UNICEF se déroulera le 8 juin en soirée. Le souper de la Fiesta Latina aura lieu et après, des activités animées par les élèves de l'école se dérouleront pour amasser de l'argent pour UNICEF. Les activités se dérouleront de 16h30 à 20h.

Au secondaire, neuf élèves ont posé leur candidature pour la bourse d'excellence de la Fondation. Ces neuf étudiants seront invités au gala où seront dévoilés les trois gagnants.

20. Vie de l'école (10 min)

- Fête du Service de garde : l'événement a été très apprécié. Des félicitations seront transmises au Service de garde.
- Grand spectacle au secondaire : le spectacle s'est bien déroulé. La direction aimerait que les élèves mentionnent le montant rapporté aux finissants. Des félicitations sont transmises.
- Projet de coopération : deux anciennes élèves qui étudient à McGill souhaitent faire un projet pour les élèves de l'accueil et les mieux les intégrer dans le quartier. Ils voudraient que des élèves de notre école s'impliquent. Ils sont associés à Mme Roy, au magasin du monde. Ces anciennes demandent la possibilité de tenir un kiosque d'information et par la même occasion de vendre de la crème glacée dont les profits iraient à leur projet. Les membres du CÉ trouvent l'idée intéressante mais demandent à ce qu'il n'y ait pas pour l'instant de vente. Les personnes qui veulent soumettre un projet de levée de fonds doivent se préparer à l'avance et doivent venir expliquer clairement l'utilisation des fonds.
- Maire d'arrondissement : la visite du maire à l'école primaire a été très intéressante. Il a démontré de l'ouverture et était présent pour voir comment se déroulait l'entrée le matin et la circulation autour de l'école. Cependant, ce fut un matin tranquille et sans problématique particulière. Le maire a visité l'école. Il s'est engagé à faire des efforts pour essayer de rendre l'environnement et le milieu plus sécuritaire pour les enfants. Un suivi sera fait auprès de celui-ci.

VARIA (10 min)

21. Correspondance

Point reporté.

22. Date de la dernière réunion et horaire

Les membres présents sont disponibles le 12 juin, à l'exception d'un membre parent. Les personnes absentes seront consultées pour cette date. La réunion se tiendra au primaire.

23. Code de vie : tenue vestimentaire au secondaire

Faute de temps, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

24. Levée de la séance à 21h56.